

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT-CYR-SUR-MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2020 – 11 - 01

Séance du 24 novembre 2020

Diffusée en direct sur la chaine youtube
de la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33
Présents 32

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre novembre,

Représenté : 1

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT- CYR-SUR-MER réuni, en raison du contexte sanitaire, à l'Espace Provence, conformément à l'information préalable de Monsieur le Préfet du Var, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoint : Mesdames GOHARD, GUIROU, SAMAT, VANPEE
Messieurs CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

**DEBAT D'ORIENTATION
BUDGETAIRE**

EXERCICE 2021

COMMUNE-PORTS

**RAPPORT SUR LES
ORIENTATIONS
BUDGETAIRES**

Conseillers Municipaux : Mesdames AIELLO Béatrice, BEAUDOIN Anne-Laure, Helen ETCHANCHU, GENEVOIS Laura, GIACALONE Sabine, GROC Cynthia, MANOUKIAN Astrid, MONTLAUR Ambre, NEVIERE-MAESTRONI Mireille, ORSINI Christine, ROCHE-SANNA Corinne, Messieurs BAIXE Bruno, BERARD Alain, GUEGUEN Yannick, HOCQUET Dominique, LEPACHELET Jacques, MAUBE Yvan, OLIVIER Dominique, PAMELLE Yohann, PEYRARD Christian, ROCHE Jean-Paul, VALENTIN Jean-Michel

Etait représenté :

Conseiller Municipal : Madame Laurene CATANI (procuration à Madame Andrée SAMAT)

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire de séance.

Rapporteur :
Madame Pierre LUCIANO

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20201124-DEL20201101-DE
Date de télétransmission : 26/11/2020
Date de réception préfecture : 26/11/2020

Conformément aux dispositions de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les orientations budgétaires de l'exercice 2021, sur la base du rapport ci-annexé.

Le rapport et ses annexes, établis en application des dispositions législatives, remis en amont de la séance et joints à la note de synthèse, constituent le support du débat et contiennent les éléments suivants, pour l'ensemble des budgets de la Commune et des Ports :

- ❖ *orientations budgétaires,*
- ❖ *engagements pluriannuels et besoins de financement*
- ❖ *structure et gestion de la dette.*
- ❖ *présentation de la structure et de l'évolution des effectifs, des dépenses de personnel, des rémunérations, de l'organisation du temps de travail.*

Monsieur le Maire rappelle le principe du Débat d'Orientation Budgétaire et expose les priorités et les principales orientations budgétaires.

Vu la consultation de la commission des finances le 16 novembre 2020,

Le débat est ainsi organisé sur la base du rapport ci-annexé et des orientations budgétaires exposées.

Le Conseil Municipal par :

25 voix POUR

8 ABSTENTIONS (Messieurs Yvan MAUBE, Alain BERARD, Dominique HOCQUET, Mesdames Béatrice AIELLO, Mireille NEVIERE-MAESTRONI, Corinne ROCHE-SANNA)
(Monsieur Dominique OLIVIER, Madame Laura GENEVOIS)

Adopte l'exposé qui précède,

Prend acte du rapport d'orientation budgétaire – Exercice 2021

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme
Le Maire
Signature électronique
Philippe BARTHELEMY